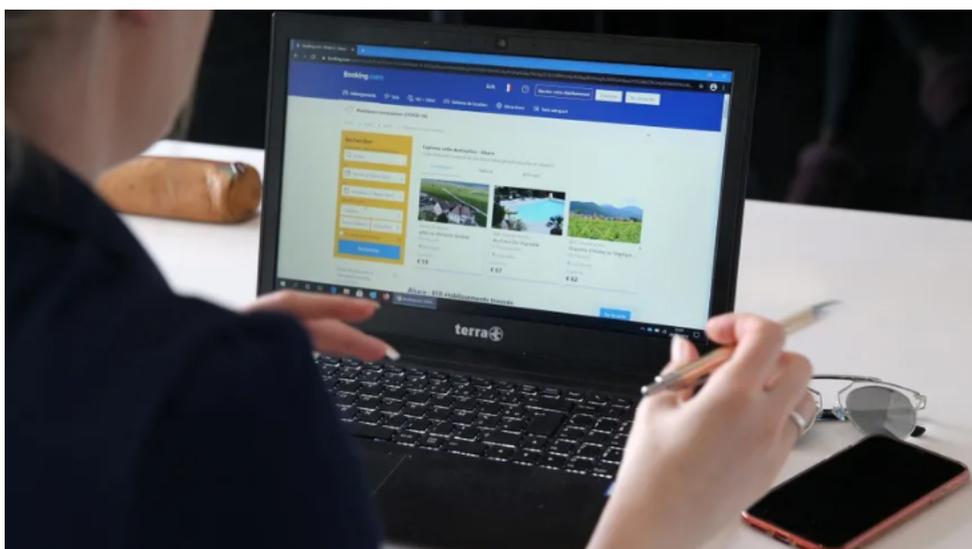


# AIRBNB VA EXIGER DAVANTAGE DE GARANTIES POUR LES LOCATIONS DE COURTE DURÉE À MARSEILLE

mer 10/02/2021 - 10:00

Poussé à la transparence par l'État et les grandes villes comme Marseille, Airbnb annonce ce lundi des mesures pour encadrer les séjours locatifs de courte durée. Le géant des locations entre particuliers va partager une partie de ses données pour identifier les abus de certains propriétaires.



C'est un nouvel épisode dans la relation tumultueuse entre l'État et les grandes villes d'un côté et Airbnb de l'autre. Après des années à se faire prier, Airbnb a annoncé ce lundi souscrire en partie aux engagements demandés par des associations d'élus, des collectivités territoriales et des métropoles dont Marseille, afin que l'activité des plateformes de locations touristiques entre particuliers soit plus transparente.

Les biens destinés à la location de courte durée désormais déclarés en mairie  
Concrètement Airbnb veillera à ce que les annonces de "logements loués en

courte durée soient enregistrées auprès des autorités locales à Paris, Lyon et Bordeaux" à partir d'avril ou juin, puis du second semestre 2021, à Lille, Marseille, Nantes, Nice, Strasbourg et Toulouse, indique dans un communiqué la plateforme de location de tourisme entre particuliers.

Un bémol, les locations de "moyenne et longue durée" pourront toujours être réservées, même si le logement est dépourvu de numéro d'enregistrement donc pas besoin de déclaration préalable en mairie.

Airbnb va aussi partager une partie de ses données

La plateforme va aussi permettre aux villes de trouver sur un "guichet en ligne, des données sur l'activité des locations meublées touristiques, la collecte de la taxe de séjour" et y signaler les annonces problématiques. Si toutes les plateformes jouent le jeu, cela permettra aux autorités de vérifier que les propriétaires ne dépassent pas la limite des 120 jours de location par an imposée aux résidences principales.

Enfin, une "nouvelle ligne téléphonique" permettant aux voisins de "signaler toute nuisance" sera lancée au second semestre.

La chasse aux logements insalubres loués sur Airbnb

À Marseille où le marché du meublé locatif est particulièrement tendu, on estime à 10.000 le nombre d'annonces en ligne sur Airbnb et près de 13.000 toutes plateformes confondues.

Dans la deuxième ville de France, avec l'arrivée du géant de la location saisonnière entre particuliers, le marché a été totalement chamboulé. En l'absence de règles et de contrôles, les excès sont apparus, avec comme principale dérive, des logements insalubres loués sur la plateforme, "non pas à des touristes mais à des habitants", selon Laurent Larhdit, adjoint au maire chargé du tourisme durable.

France Bleu Provence a vérifié ce qu'a changé l'arrivée d'Airbnb à Marseille

**"On évalue entre 4 et 7.000 biens dans la location traditionnelle qui ont rejoint la location type Airbnb"** - Jean Berthoz, président de l'Union des syndicats de l'immobilier"

Il faut dire que l'activité sur Airbnb ne manque pas d'atouts. **"Pour les propriétaires, il y a beaucoup moins de contraintes pour la location saisonnière"**, explique Jean Berthoz de l'Union des Syndicats de l'Immobilier interrogé sur France Bleu Provence, aucune obligation de diagnostic, une liberté

totale du prix, le propriétaire peut rapidement mettre fin aux relations avec un locataire en cas de mésentente".

Avec le partage des données promise par Airbnb, la Ville de Marseille espère remettre un peu d'ordre dans ce marché de la location saisonnière entre particuliers. "Il y aura plus de contrôles, plus de sanctions" promet Laurent Larhdit. L'élus marseillais espère "une normalisation de la situation d'ici l'été prochain".

